



Strasbourg, le 2 juin 2017

CDL-EL-OJ(2017)002ann
Or. fr.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

59^e REUNION
DU CONSEIL DES ELECTIONS DEMOCRATIQUES

Venise, le 15 juin 2017 à 10 h.

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil est invité à adopter l'ordre du jour tel qu'il figure dans le présent document.

2. Bulgarie

Suite à la demande de M. Cesar Florin Preda, Président de la Commission de suivi de l'Assemblée parlementaire, le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur des amendements au Code électoral de Bulgarie intervenus entre 2014 et 2016, préparé sur la base des contributions de MM. Kask et Holmøyvik et de Mme Binder (experte, OSCE/BIDDH) (CDL(2017)001 ; voir le document [CDL-REF\(2017\)024](#)).

3. République de Moldova

Suite à la demande de M. Andrian Candu, Président du Parlement de la République de Moldova, le Conseil est invité à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2017\)016](#)) sur le projet de législation de la République de Moldova relatif au système électoral pour l'élection du Parlement ([CDL-REF\(2017\)028](#) ; voir également documents [CDL-REF\(2017\)020](#), [021](#) et [022](#)), rédigé sur la base des observations de MM. Barrett, Holmøyvik et Kask ainsi que de Mme Binder (experte, OSCE/BIDDH).

4. Etude sur les référendums – questionnaire

Suite à la décision prise par le Conseil scientifique de lancer une étude sur les dangers de l'abus du référendum, M. Alivizatos a préparé, comme première étape, un projet de questionnaire, qui est soumis au Conseil pour adoption ([CDL\(2017\)022](#)).

5. Identification des irrégularités électorales par des méthodes statistiques

Comme décidé lors de la réunion de décembre 2016, le secrétariat a contacté quatre experts, MM. Bochsler, Medzihorsky, Schürmann et Stark, en vue de la préparation d'un rapport sur l'identification des irrégularités électorales par des méthodes statistiques. M. Schürmann présentera l'avancement de ces travaux au Conseil.

6. Fixation de normes minimales pour les systèmes électoraux - intervention de Mme Centemero

Mme Centemero, rapporteur de l'Assemblée parlementaire sur la « Fixation de normes minimales pour les systèmes électoraux afin de créer une base pour des élections libres et équitables », présentera les travaux de l'Assemblée parlementaire sur ce sujet (voir [document 14072 de l'APCE](#)). Le Président de la Commission de Venise est intervenu sur ce thème devant la Commission des affaires politiques de l'Assemblée parlementaire le 26 janvier 2017. Le Conseil est invité à discuter des possibilités de coopération en la matière.

7. 14^e Conférence européenne des administrations électorales « Des administrations électorales opérationnelles pour des élections démocratiques »

M. Kask fera rapport sur la 14^e Conférence européenne des administrations électorales sur « Des administrations électorales opérationnelles pour des élections démocratiques », qui s'est tenue à Saint-Petersbourg les 15-16 mai 2017 ([CDL-EL\(2017\)001syn](#)).

8. Communication du secrétariat

- Outre la conférence européenne des administrations électorales, les activités suivantes ont été organisées entre la 58^e et la 59^e réunions du Conseil des élections démocratiques :
 - Une mission d'assistance technique de longue durée à la Commission électorale d'Etat de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » a commencé le 15 mars et durera jusqu'au 15 juin 2017 ; en particulier, un atelier sur la résolution des litiges électoraux a eu lieu à Skopje du 30 mai au 1^{er} juin 2017 ;
 - Une conférence sur « Financement des partis politiques en Ukraine: législation actuelle, développements récents et perspectives » (Kiev, 15 mars 2017) ;
 - Une table ronde sur « les standards internationaux et le contentieux électoral en Ukraine » (Kiev, 16 mars 2017) ;
 - Une assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections parlementaires en Bulgarie du 26 mars 2017 ;
 - Une conférence internationale sur «L'utilisation des nouvelles technologies de l'information dans les processus électoraux: défis, risques et perspectives» (Kiev, 27-28 mars 2017) ;
 - Une conférence internationale sur « Le financement de la vie politique en période électorale », suivie d'un atelier intitulé « Regards croisés internationaux sur les techniques du contrôle du financement des campagnes électorales » (Tunis, 28-29 mars 2017) ;
 - Une assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections parlementaires en Arménie du 2 avril 2017 ;
 - Une assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion de l'élection présidentielle en Serbie du 2 avril 2017 ;
 - Plusieurs réunions consacrées à la réforme électorale au Kirghizistan (16-19 mai 2017) ;
 - Un séminaire international sur les meilleures pratiques dans le domaine électoral (Buenos Aires, 29-30 mai 2017).

9. Activités futures

- Les activités suivantes sont prévues d'ici à la prochaine réunion du Conseil des élections démocratiques :
 - En ce qui concerne l'étude sur l'attribution des sièges aux circonscriptions, le secrétariat a préparé, comme première étape, un tableau présentant la situation dans les différents Etats. Les membres du Conseil des élections démocratiques ont été appelés à vérifier et à compléter au besoin le tableau, dont la version révisée sera diffusée après la session ;
 - M. Vargas Valdez présentera une proposition d'étude comparative sur la réglementation d'internet et des médias sociaux durant les processus électoraux. L'avance rapide de la technologie de l'information et l'augmentation des utilisateurs d'internet conduisent à poser la question de l'utilisation d'internet et des médias sociaux pendant les processus électoraux. L'étude vise à examiner comment créer un modèle participatif inclusif de l'usage des médias sociaux pendant les processus électoraux, tout en sauvegardant la liberté d'expression ;
 - La Commission de Venise assurera une assistance juridique à la mission d'observation de l'Assemblée parlementaire à l'occasion des élections parlementaires en Albanie du 25 juin 2017 ;
 - La compilation sur le contentieux électoral devrait être préparée pour la prochaine session de la Commission, en vue de la rédaction d'une étude ;
 - Un projet de rapport sur 25 ans d'observation internationale des élections devrait aussi être présenté à la prochaine réunion.

10. Coopération avec l'OSCE/BIDDH

Un échange de vues aura lieu avec les représentants de l'OSCE/BIDDH sur les possibilités de coopération future. L'OSCE/BIDDH est invité à informer le Conseil de ses activités en cours et futures en matière électorale.

11. Date de la prochaine réunion

Le Conseil est invité à fixer sa prochaine réunion au jeudi 5 octobre 2017 à 10 h.